Le droit du musulman sur le musulman consiste en cinq points : répondre au salut, visiter le malade, suivre le cortège funèbre, répondre à l’invitation et implorer la miséricorde pour celui qui éternue.

Aboû Hourayrah (qu'Allah l'agrée) relate : " J'ai entendu le Messager d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) dire : " Le droit du musulman sur le musulman consiste en cinq points : répondre au salut, visiter le malade, suivre le cortège funèbre, répondre à l’invitation et implorer la miséricorde pour celui qui éternue. "

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) explique certains droits du musulman sur son frère musulman. Le premier de ces droits est de répondre au salut de quiconque te salue. Le second droit : aller voir le malade et le visiter. Le troisième droit : suivre les funérailles de sa maison au lieu où sera effectué la prière sur lui, puis au cimetière et jusqu'à son enterrement. Le quatrième droit : répondre à l'invitation de quiconque t'invite concernant un repas de mariage, de noces et autre que cela. Le cinquième droit : implorer la miséricorde d'Allah en faveur de celui qui éternue. Il s'agit de lui répondre, lorsqu'il a dit : "Al-Ḥamdou lillâh !" (La Louange revient à Allah !) après avoir éternué : "Yarhamouka Llâh !"(Qu'Allah te fasse miséricorde !) " Ensuite, celui qui a éternué dit : "Yahdîkoumou Llâhou wa youṣliḥou bâlakoum !" (Qu'Allah vous guide et qu'Il améliore votre situation !) "

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/3706